

Conduite de projets : développer l'innovation sociale dans le logement social

Développer l'innovation sociale dans le logement social suppose de partir des besoins des habitants, de mobiliser les partenaires et d'organiser une démarche réalisable. Cette formation apporte une méthode de conduite de projets pour construire des actions collectives, expérimenter des réponses et en évaluer l'utilité.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION %

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Responsables et chargés de développement social, professionnels de l'accompagnement social et de la proximité, responsables d'agence, chefs de projet et collaborateurs participant à des projets collectifs dans le logement social.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques, exercices, mises en situation et débriefings. Un cas fictif sert de fil conducteur à la formation. Environ 50 % du temps est consacré aux activités pratiques. En distanciel, les travaux se déroulent en sous-groupes sur Microsoft Teams avec partage des productions et restitutions collectives. Un questionnaire préparatoire permet de recueillir les fonctions, l'expérience et les attentes des participants. Les exercices reposent sur des situations génériques et transposables aux différents organismes représentés.

Objectifs pédagogiques

- Cadrer un projet d'innovation sociale à partir des besoins des habitants et des ressources disponibles.
- Organiser la participation des habitants et des partenaires et préciser les responsabilités.
- Élaborer un planning et un budget adaptés au projet.
- Anticiper les risques et organiser une expérimentation.
- Animer le collectif, communiquer sur le projet et gérer les désaccords.
- Évaluer les résultats et préparer la poursuite, l'adaptation ou la clôture du projet.

Programme de la formation

1. Définir le besoin et cadrer un projet d'innovation sociale

- Les étapes de la conduite de projets et les spécificités d'un projet d'innovation sociale.
- Identifier les besoins des habitants, les ressources du territoire et les initiatives existantes.
- Distinguer le besoin, la demande exprimée et la solution envisagée.
- Apprécier l'opportunité d'un projet et préciser ses objectifs et son périmètre.
- Construire une note de cadrage : finalité, bénéficiaires, résultats attendus, acteurs et contraintes.

Cas pratique : À partir d'une résidence fictive où des situations d'isolement sont repérées, rédiger une première note de cadrage et identifier les informations à vérifier avant de lancer un projet.

2. Identifier les acteurs et organiser la participation

- Identifier les parties prenantes, leurs attentes et leurs contributions possibles.
- Définir la place des habitants dans la préparation, les décisions et la réalisation du projet.
- Choisir des modalités de mobilisation favorisant la participation de publics différents.
- Répartir les rôles et les responsabilités à l'aide d'une matrice RACI.
- Organiser les échanges, les validations et les décisions entre les acteurs.

Cas pratique : Cartographier les acteurs d'un projet d'entraide entre habitants, répartir les responsabilités et préparer une première rencontre avec les habitants.

3. Élaborer le planning et le budget

- Décomposer le projet en actions et en tâches.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

MODALITÉS TARIFAIRES

Variable non renseignée

ACCESSIBILITÉS

Les besoins d'adaptation sont étudiés en amont. Référente handicap : Colette Boukris, 01 42 29 57 50, cboukris@habitat-social.com.

- Définir les étapes, les échéances, les dépendances et les validations.
- Construire un diagramme de Gantt simplifié.
- Estimer les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.
- Élaborer un budget prévisionnel et identifier les contributions des partenaires.
- Adapter l'ambition et le périmètre du projet aux ressources disponibles.
- Prévoir une première expérimentation réaliste.

Cas pratique : Préparer le planning et le budget d'une première expérimentation du projet d'entraide fictif. Ajuster les actions à une enveloppe limitée et aux disponibilités des habitants et des partenaires.

4. Anticiper les risques et piloter l'expérimentation

- Identifier les risques et les opportunités du projet.
- Apprécier la probabilité des risques et leurs conséquences.
- Préparer un plan de gestion des risques et les réponses possibles.
- Suivre les tâches, les dépenses et les engagements des acteurs.
- Définir les points de contrôle et ajuster l'expérimentation en fonction des résultats observés.

Cas pratique : La mobilisation des habitants est plus faible que prévu et un partenaire devient indisponible. Analyser les conséquences, ajuster les actions et actualiser le plan du projet.

5. Animer le collectif et communiquer sur le projet

- S'appuyer sur le management participatif pour mobiliser sans autorité hiérarchique.
- Préparer et animer les réunions de projet.
- Favoriser l'expression des habitants et la participation des différents acteurs.
- Construire un plan de communication adapté aux destinataires et aux étapes du projet.
- Prendre en compte les réticences et accompagner les changements.
- Négocier, traiter les désaccords et formaliser les décisions.

Cas pratique : Simuler une réunion associant habitants, association et bailleur autour d'un désaccord sur les priorités. Faire émerger une décision et formaliser les engagements de chacun.

6. Évaluer les résultats et préparer les suites

- Distinguer le suivi du projet et l'évaluation de ses résultats.
- Choisir des indicateurs proportionnés aux objectifs et aux moyens du projet.
- Recueillir les retours des habitants, des partenaires et des équipes.
- Comparer les résultats attendus et les résultats obtenus.
- Établir un bilan et un rapport de clôture.
- Identifier les enseignements et les conditions de poursuite.
- Décider d'adapter, de pérenniser, de transférer ou d'arrêter le projet.

Cas pratique : À partir du bilan fictif de l'expérimentation, présenter les résultats, proposer une décision argumentée et préciser les conditions de mise en œuvre de la suite retenue.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au